

## CENTER PARC

### A quand l'abandon définitif de ces projets insensés ?



**Séduisant de pouvoir profiter d'une bulle « tropicale » chauffée à 29° toute l'année que ce soit dans le Jura ou en Saône et Loire, ou ailleurs en France?**

La prise de conscience du dérèglement climatique impose désormais de changer de vision et de comprendre que ce tourisme n'est plus envisageable aujourd'hui : Nous devons réduire nos consommations d'énergies et préserver nos ressources en eau.

Dans un contexte financier tendu pour la Région, comme pour toutes les collectivités, l'argent public ne pourrait-il pas servir à des aménagements plus durables, respectueux de l'environnement et pourvoyeurs d'emplois locaux de qualité CDI plutôt que de CDD partiels comme cela risque d'être majoritairement le cas dans ces structures?

#### **Voici le dernier communiqué d'EELV Bourgogne Franche Comté « Center Parc »**

Pierre et Vacances vient d'annoncer qu'il repoussait sa décision de s'installer à Poligny et au Rousset. Les arguments de ce report, concernant l'eau, l'assainissement ainsi que les risques d'impact sur le milieu naturel ont été dénoncés avant et pendant le débat public par les militants EELV et des mouvements citoyens.

Mais au-delà de l'aspect environnemental, c'est bien le modèle économique qui pose problème. Pas de Center Parcs sans argent public. Nul doute que sans l'appui de la Région Bourgogne Franche-Comté et des départements du Jura et de Saône-et-Loire, les deux projets ne pourront pas voir le jour.

Les incertitudes et les hésitations nous donnent raison : le modèle économique n'est pas fiable et la pérennité du projet n'est donc pas garantie.

Alors que nombre d'élus justifient aujourd'hui les baisses des subventions à l'éducation populaire et aux associations et un gel des investissements en faveur de la transition énergétique pour des raisons budgétaires, sans d'ailleurs évoquer la mise en péril de nombre d'emplois sur l'ensemble du territoire, comment pourront-ils justifier demain que des millions d'argent public soient engloutis dans un projet privé, qui ne sert que les intérêts de Pierre et Vacances ?

**Nous, EELV de Bourgogne Franche-Comté, redisons que ces projets sont en contradiction totale avec les engagements pris par la France à la conférence sur le climat de décembre 2015 (COP 21).**

Lorsque le Vice-Président au tourisme de la Région Bourgogne Franche-Comté Patrick Ayache, annonçait dans la presse mi-janvier « nous nous engagerons sous réserve du respect des contraintes environnementales », nous lui rétorquons « Chiche ». Car l'existence même de ce projet ne respecte ni l'environnement, ni la sobriété énergétique nécessaire pour contenir le réchauffement climatique.

**Alors, chiche ? On ne met pas un euro dans les Center Parcs et on met ces millions d'euros dans la vraie transition énergétique ?**

EELV BOFC continuera à combattre ces projets insensés auprès des citoyens et à se mobiliser pour un véritable projet de développement écologique de l'économie et du tourisme.

**Financement tel qu'il était envisagé avant la fusion des deux régions...en attendant la suite qui sera donnée au dossier.**

Une SEM (actionnaires : Région Département -15M€ - investisseurs privés -3M€- emprunts 50M€) serait chargée de construire le centre pour 68 M€. P&V rembourserait la SEM sur 20 ans sur la base d'un loyer à partir de la 3ème année (de 2,9 M€ à 5,4 M€ par an).

la SEM est propriétaire, P&V paierait un loyer, assurant les frais de fonctionnement et devant rendre le bien en l'état d'origine au bout de 20 ans.

\* La construction des cottages serait assurée par Pierre & Vacances qui les vendra en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) à des investisseurs. Le prix de vente d'un cottage meublé se situe entre 180 000€ et 300 000€ selon le type de confort et l'emplacement.

Toutes les informations avec le **Collectif du Geai des Rousset** [centerparc-le-rousset.org](http://centerparc-le-rousset.org) pour la Saône et Loire et l'**Association du Pic Noir** à Poligny. [WWW.lepicnoir.fr](http://WWW.lepicnoir.fr)

## Haut Folin , parc Naturel du Morvan



La société allemande EAK , qui en a déjà construit en Allemagne et en République Tchèque, souhaite en partenariat avec le Parc Naturel du Morvan, installer un “parcours ludo-éducatif au sommet des arbres”. Cette affaire est à suivre tant du point de vue environnemental que financier.

L’impact d’un tourisme massif (au moins 200.000 à 250.000 visiteurs attendus par EAK pour sa rentabilité) sur un environnement fragile, les questions sur la fiabilité du promoteur et son éthique financière, le flou sur la contribution des collectivités ... ont été évoqués lors de la réunion publique a eu lieu le 17 février dernier à Saint Léger Sous Beuvray.

Est-il encore pertinent à notre époque d’envisager des aménagements artificiels dans des sites naturels ?

La question de la privatisation des espaces naturels qui plus est soutenue par l’argent public se pose. Affaire à suivre..

### **AGENDA des réunions**

**Adresse local EELV , 34/36 rue Joubert Auxerre**

*(Adresse postale : 4 bis rue Millaux 89000 Auxerre)*

Réunion Forêt : Mercredi 30 mars à 20h00

Film « Danger sur la forêt » sur la centrale biomasse de Gardanne 30 mn suivi d’un débat

Réunion « Assemblée Générale de la Nef » Mardi 3 mai 2016 à 19h00

“Si vous souhaitez recevoir les informations par internet merci de nous renvoyer votre adresse électronique pour nous permettre de vous les adresser à l’adresse [eelv89@gmail.com](mailto:eelv89@gmail.com). En cas de changement d’adresse postale, merci de nous le signaler également.”

